

Réponses et commentaires

De l'Instance de Proximité du HUB INFO ICI REGIONS

Du 28 septembre 2026

Présidente de l'instance : Yolaine POLETTI-DUFLO

Représentants de proximité présents : Véronique DALMAZ-NICOLAS et Xavier OSTERBERGER

Assistaient également à la séance : Véronique BUSON, Christophe GASPAR et Nadine METRA

Questions RH :

1/ Lors des instances du mois de janvier 2026, vous avez confirmé la création d'un poste à la technique.

- Avez-vous une date de mise en publication ?

Au regard des contraintes budgétaires le poste vacant devra faire l'objet d'une nouvelle validation. A ce jour aucune date de publication n'est arrêtée.

Les RP sont très inquiets d'apprendre que ce poste doit faire l'objet d'une nouvelle validation.

Ce poste « non pourvu » présentait un avantage certain en termes de planification comme cela a été dit à plusieurs reprises lors des différentes réunion RP. Il est essentiel au bon fonctionnement de notre site et nous espérons qu'il sera mis en consultation rapidement !

2/ Nous connaissons la situation actuelle de l'entreprise. Notamment sur le plan budgétaire. Sur notre site à Vaise, nous avons désormais 3 chefs.

- Pourquoi la direction fait-elle le choix de réduire drastiquement les ETP du côté de l'ensemble de la rédaction pour faire des économies, mais "s'offre-t-elle" la possibilité d'avoir plusieurs dirigeants quand on en avait qu'un seul par le passé ?

Le poste laissé vacant au départ d'A. Armand a été remplacé par Y. POLETTI-DUFLO, directrice du Hub Info à date d'effet du 14 septembre 2026.

La question sur la rédaction en chef du Hub Vaise est en cours de règlement.

En ces temps où la direction cherche par tous les moyens à faire des économies au sein du Hub-Info, sauf erreur de notre part, l'organigramme compte 6 Rédacteurs en Chef.

HUB :

1/ Depuis la rentrée de septembre, un poste de journaliste a été retiré de l'offre HUB. (Nous rappelons qu'au début du projet, nous comptions 4 rédacteurs par jour pour la fabrication de l'offre. Nous sommes désormais 2).

Conséquence, les vacations sont plus chargées, et l'amplitude horaire importante (Heure de prise de poste 9H, heure de fin 19H15, avec une pause d'1H à midi selon l'actualité et complexité de fabrication du sujet).

Les rédacteurs sont en première ligne et subissent de plein fouet cette perte de moyens. Le rythme sur 5 jours est difficile à tenir. Alors qu'ils étaient, jusqu'ici, préservés des risques psychosociaux, aujourd'hui, les alertes sont au rouge.

A cela s'ajoute la perte de sens dans les tâches qui leur sont demandées.

- La direction envisage-t-elle (comme elle l'a fait pour les RCA et les RE) un aménagement plus à l'écoute des rédacteurs et de leur travail ?

La Direction prend note de l'alerte des représentants de proximité concernant la charge de travail des rédacteurs et rédactrices et plus particulièrement, comme pointé par les RP en IP, celles des rédactrices séniores. La rédactrice en chef a déjà pris la mesure de la situation et fait en sorte d'alterner les vacations de tous les rédacteurs et rédactrices. La direction rappelle que le dialogue avec la rédactrice en chef reste à privilégier pour tous ceux et celles qui rencontreraient encore des difficultés afin d'essayer d'optimiser leur planification.

Climatisation :

1/ À la suite d'une coupure de courant prévu le samedi 5 septembre, plusieurs zones du bâtiment se sont retrouvées sans climatisation tout le week-end pendant la énième canicule de cet été. L'astreinte de Dalkia est passée sans pouvoir résoudre le problème. Certains salariés se sont retrouvés au bord du malaise, la température côté Est du bâtiment était insupportable.

Cette situation n'est pas exceptionnelle, déjà en juin dernier la question avait été soulevée. Même si le problème a été réglé le lundi :

- Que compte faire la direction pour assurer la santé de ses salariés le week-end ?
- Est-ce qu'il y a une réglementation qui interdise la mise en place de ventilateur ou de climatiseur d'appoint ? Si non, peut-on en avoir en secours ?

La Direction déplore cette situation. La panne de climatisation constatée ce week-end faisait suite à la coupure électrique annuelle et à un incident exceptionnel. Le personnel en astreinte de Dalkia est bien intervenu, mais la réparation nécessitait une pièce qui n'était pas disponible sur place. Celle-ci a été livrée dès le lundi matin et la réparation effectuée dans la foulée.

Cette situation est donc à distinguer de celle rencontrée en juin qui était liée aux conditions exceptionnelles de température.

Concernant la mise à disposition de ventilateurs ou de climatiseurs d'appoint, la Direction va se rapprocher des services parisiens pour se faire préciser la réglementation en vigueur.

2/ La climatisation de la régie est toujours en panne.

Lors des instances du 20 juillet, la direction avait évoqué une réparation souhaitée fin août. Nous sommes fin septembre et toujours rien.

Nous rappelons qu'il n'y a aucune ouverture pour faire circuler l'air et que la température monte très vite au moment des tournages où les salariés peuvent se retrouver à 10 pendant 45 min.

- Existe-t-il un délai maximum prévu dans le contrat de Dalkia, notre prestataire, pour intervenir et résoudre les incidents déclarés ?
- Que met en place la direction pour que les délais soient respectés ?

La Direction partage le constat d'insatisfaction sur le traitement de ce dossier qu'elle suit attentivement. Un ticket en urgence a été ouvert dès le mois de mai. Le délai de réalisation s'est allongé en raison de l'arrêt maladie de notre interlocuteur Dalkia.

Dalkia est venu refaire un diagnostic le mardi 29 septembre et effectuera la réparation à réception des pièces. Date intervention arrêtée pour le mercredi 7 octobre.

Les RP soulignent que Dalkia est une entreprise extérieure et doit contractuellement (malgré un arrêt maladie bien regrettable) honorer une prestation de service.

Production :

Le nouveau plateau est pratiquement terminé, l'équipe technique est impatiente d'utiliser ses nouvelles capacités.

- En plus d'OVEI, est-ce que la direction projette la mise en production d'une nouvelle émission pouvant accepter un invité ? et si oui, est-ce que les salariés volontaires pourront être inclus dans le projet ?

C'est bien un objectif qui a été rappelé par la Direction lors de la dernière réunion de site.

Avant toute nouvelle production, certains prérequis restent toutefois à finaliser, notamment l'adaptation du mobilier afin de permettre l'accueil d'un invité.

A noter que 3 présentatrices vont suivre la formation " Technique d'interview en plateau " afin de pouvoir exploiter au mieux ce nouveau plateau.

Avec les élections présidentielles et législatives qui s'annoncent l'objectif pour la direction est bien de faire évoluer l'offre au fil du temps grâce à ce nouveau plateau.

Les salariés volontaires pourront être sollicités le moment venu, en fonction des projets.

Les RP rappellent que l'élection présidentielle est dans 6 mois.

Numérique :

La direction a annoncé vouloir se pencher sur le numérique.

- Envisage-t-elle des groupes de travail pour augmenter notre présence sur le numérique et la fabrication de vidéos verticales ?

- Des accords ont été mis en place pour le réseau régional, sommes-nous concernés ?

Nous rappelons que nous sommes un site unique, avec des monteurs éditeurs qui souhaitent activement y participer.

L'intention de remettre le numérique au cœur de l'activité du site a été clairement annoncée par la nouvelle directrice du Hub info. Le développement du numérique fait bien partie des objectifs évoqués avec une perspective à l'horizon 2028.

À ce stade, il est prématuré de s'engager car la direction n'a pas encore de visibilité sur les missions et modalités de mise en œuvre, les moyens qui pourraient être mobilisés ni sur les dispositifs qui pourraient concerner le site de Vaise.

A l'oral, la direction a confirmé que tout France tv était concerné par ces accords et pas seulement le Réseau.

Les RP se sont aussi exprimés sur le fait que les salariés ont dû mal à comprendre cette contradiction entre développement numérique prioritaire ... Mais pas avant 2028... ?

Tournages :

Depuis les nouvelles demandes d'économie de septembre, de nombreuses tâches réalisées par les équipes n'existent plus. Tous les moyens, qui nous le rappelons, ne sont pas suffisants, sont mis pour la fabrication de l'offre HUB, et les JT.

- Les tournages de focus (1 par semaine comme il avait été dit) ou sujets pour le JT sont-ils toujours d'actualité ?

Les tournages de « Focus » ou de sujets pour les JT restent souhaités par la Direction mais ils ne peuvent être envisagés qu'en fonction des moyens disponibles et de la capacité des équipes. La priorité a été donnée jusqu'à présent à la stabilisation de la fabrication de l'offre ICI et des nouveaux workflows.

- Que devient le projet de production de sujets long, un projet qui fait sens pour les journalistes, l'édition et les monteurs ?

Concernant le projet de sujets longs, il n'y a pas de perspective de mise en œuvre à ce stade. Les équipes sont actuellement pleinement mobilisées par les activités existantes, notamment la reprise de la fabrication des JT de midi.

- Les chroniques tactiles sont-elles toujours d'actualité ?

Enfin, les chroniques tactiles restent possibles. Cette possibilité pourra être étudiée pour les JT du site en fonction des possibilités d'organisation. Une rédactrice a d'ailleurs été formée au nouveau logiciel, dont l'utilisation est simplifiée. Les équipes sont en capacité d'activer le plateau dédié aux chroniques du matin pour un enregistrement l'après-midi.

Nous, RP, rappelons que le projet HUB a été imposé aux salariés et a entièrement mobilisés les moyens de FTR !

Ces autres produits (Tournage extérieur, sujet long, chroniques, projet numérique, ...) motivaient énormément les salariés et donnaient du sens à leur travail. Ils ont pratiquement disparu au bénéfice du HUB.

OVEI :

1/ Les rédacteurs comprennent la nécessité de programmer cinq jours de rédacteur pour l'émission OVEI. Cependant, avec les WE et les RTT Direction, ce rythme de cinq jours consécutifs est difficilement programmable pour les permanents. Or certains sont volontaires pour travailler régulièrement sur l'émission.

- Pour assurer ce suivi, serait-il envisageable de les planifier en priorité y compris lorsqu'ils sont de weekend sur deux semaines. Trois jours la semaine précédente et deux jours la semaine suivante par exemple ?

La rédactrice en chef a déjà échangé avec les rédacteurs concernés par cette vacation. Il a été convenu de les fidéliser sur plusieurs jours consécutifs (comme pour les monteurs) afin de gagner en efficacité dans le suivi des invités et de la fabrication des émissions. La planification des intéressés est faite en conséquence jusqu'à la fin de l'année.

2/ Rediffusion d'OVEI : cet été plusieurs OVEI avec des éléments datés ont été diffusés sans élément pouvant montrer aux spectateurs qu'il s'agit d'une rediffusion et cela avec l'aval de la direction.

Certains salariés vivent très mal ce manque de rigueur qui fait perdre du sens à leur travail et décrédibilise tous les efforts qu'ils ont mis depuis la création de cette émission.

- Est-ce que la direction confirme cette volonté éditoriale qui dégrade l'image d'OVEI ? Pourquoi ?

Les audiences ont été très bonnes cet été. La réexposition de OVEI a montré l'intérêt des téléspectateurs pour ce rendez-vous. La décision d'afficher qu'il s'agit de rediffusions n'a pas été retenue.

D'après le compte rendu de la réunion OVEI (fin Août) : il a été demandé d'uniformiser l'émission en vue de rediffusion.

- Est-ce normal de devoir prévoir des rediffusions multiples dans une tranche d'information ?

Oui, pour pouvoir les réexposer au mieux, à partir du moment où il ne s'agit pas d'actualité « chaude ». Durant tout l'été, toutes les régions le font également y compris France 2. Il a été également demandé d'uniformiser l'émission car ce programme doit être diffusé également sur TV5 monde avec une programmation que nous ne maîtrisons pas encore.

Nous, RP, sommes très étonnés du manque de moyens humains et matériels prévu pour cette émission de 7 minutes nationale avec ces 2 millions de téléspectateurs quotidien. Il serait très intéressant de connaître les Ratios Temps d'antenne/Budget des autres émissions de la chaîne ?

Communication :

1/ Dans le mail de la communication interne intitulé « Hebdo » diffusé le lundi 3 septembre, une information essentielle pour les salariés concernant le supplément familial a été relayée de manière peu visible, tout en bas du message et dans un format qui ne permettait pas d'en mesurer immédiatement l'importance.

Or, cette information a un impact direct sur le pouvoir d'achat des salariés, puisque l'absence de transmission des justificatifs dans les délais peut entraîner la suppression de ce supplément, alors même qu'il est dû.

Nous constatons que ce type de communication, noyée parmi d'autres informations secondaires, peut porter préjudice aux salariés.

Ce n'est d'ailleurs pas un cas isolé : en décembre dernier, certains salariés n'avaient déjà pas pu bénéficier du forfait mobilité pour des raisons similaires.

- Pourquoi une information aussi importante n'a pas fait l'objet d'une communication spécifique et clairement identifiable ?
- Quelles mesures seront mises en place pour garantir à l'avenir une meilleure visibilité des informations ayant un impact sur la rémunération ou les droits des salariés ?

La représentante de la fonction RH sur Vaise a justement pris l'initiative de refaire un mail spécifique sur cette même thématique intitulé « Renouvellement supplément familial 2026-2027 » le 3 septembre dernier pour sensibiliser tous les salariés du site concernés à faire leur demande en ligne via la démarche MonKiosque.

Les RP souhaitent signaler une erreur sur cette question.

Nadine Metra a bien envoyé une communication à tous les salariés le même jour que celle de la "com interne" en question. Nous la remercions fortement d'avoir pris sur son temps afin de remédier à ce problème.

En revanche nous tenons quand même à dénoncer cette communication interne insignifiante qui concerne directement les droits et le pouvoir d'achat des salariés.

Nous, RP, lors de cette réunion, avons souhaité que la direction se rapproche de la com interne afin de les avertir de ce problème. Espérons que cela porte ses fruits.

2/ Le 17 septembre, certains salariés ont reçu un message de la part de "DITT-Digital Workplace" les informant de la restriction de leur accès aux logiciels Microsoft Office (Outlook, Word, Excel, etc.), désormais limités à la version web. Cette communication les invitait également à transférer leurs fichiers partagés du "dossier commun" vers Teams.

Cependant, cette transition a en réalité commencé dès le 8 septembre. Ce manque d'anticipation et de transparence a généré de l'incompréhension et des inquiétudes quant à la sécurité et à l'accès à leurs données.

- Afin d'éviter de telles situations à l'avenir, quelles mesures concrètes la direction compte-t-elle mettre en place pour améliorer la communication et l'accompagnement des salariés ?

La direction de Vaise ne fait qu'appliquer les directives de la DITT qui impactent l'exploitation et la fabrication de l'ensemble des sites de France Televisions et ne peut que regretter le manque de communication autour de ces changements de licences.

Si vous ne pouvez plus ouvrir un fichier Word ou Excel et que vous avez moins de place sur votre onedrive, vous êtes concernés par cette nouvelle organisation.

Ce n'est pas un bug !

Vous n'avez plus le logiciel sur votre pc.

Attention, si votre boîte mail est pleine (maintenant de seulement 2Go), vous ne pourrez plus recevoir de nouveaux mails !

Rapprochez-vous de vos informaticiens préférés, ils vous expliqueront comment faire.

La prochaine instance de proximité se tiendra le **12 octobre 2026**.

Bonne Journée 😊

Joanne et Xavier

